

UNIVERSITE PARIS CITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de ressources documentaires et scientifiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS CITE, session 2026

Le Président de l'université Paris Cité Edouard Kaminski,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de ressources documentaires et scientifiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS CITE, au titre de l'année 2026 :

Monsieur LOGRE Julien, conservateur en chef des bibliothèques, président, Université Paris Cité, Paris.

Madame MERCIER Catherine, attaché principal d'administration de l'état, vice-présidente, Université Paris Cité, Paris.

Madame BEGIN Marianne, ingénieur de recherche, experte, Université de Lorraine, Nancy.

Madame LAU-SUCHET Soline, conservateur d'état des bibliothèques, Université Paris Nanterre, Nanterre.

Monsieur LOISEL Nicolas, ingénieur d'études hors classe, Université Paris Cité, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 24/09/2026

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Délégué des Ressources
Humaines et des Organisations

 Université
Paris Cité

Emmanuelle LE QUELLEC

Pour le Président et par délégation
Directrice déléguée Développement RH,
Parcours et Organisations - DGDHRH

Benoit Gélineau